



POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SENSIBILISATION À L'AUTISME

L'AGEFIPH et VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT DEVELOPPENT LEUR PARTENARIAT POUR UNE MEILLEURE INSERTION À L'EMPLOI DES ADULTES AUTISTES SÉVÈRES À MODÉRÉS

En février 2022, l'association VETA (Vivre et Travailler Autrement) et l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées) ont signé un protocole national pour simplifier et rendre plus homogène l'accompagnement de l'Agefiph aux entreprises qui s'engagent pour l'insertion des adultes autistes dans le monde du travail, sur l'ensemble du territoire français.

VETA, qui œuvre pour l'autonomisation des personnes autistes en leur offrant un cadre de vie aménagé au quotidien, et l'Agefiph, qui agit pour le développement de l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi, ont décidé d'aller plus loin dans leur collaboration afin d'**optimiser et d'améliorer le déploiement du dispositif d'insertion d'adultes autistes enclenché par VETA pour sécuriser leurs parcours professionnels**. Ce protocole permet de **redéfinir des objectifs communs entre VETA, l'Agefiph et les entreprises concernées** et démontre **la forte mobilisation de l'Agefiph** et son soutien aux initiatives permettant l'inclusion des personnes autistes dans la société civile.

Concrètement, l'Agefiph, dans le cadre de sa collaboration avec l'association VETA, **a ouvert et adapté son offre de service** aux personnes concernées et en transition vers le milieu ordinaire, ainsi que pour les entreprises engagées dans le projet. **Cette coopération vise à mieux prendre en compte les besoins :**

- d'aménagement des postes de travail ;
- d'aide au transport pour les trajets domicile/travail ;
- d'adaptation des formations dédiées aux personnes autistes ;
- de formation/sensibilisation à l'autisme des équipes de l'entreprise d'accueil ;
- d'adaptation des outils supports d'information au sein des entreprises pour les personnes avec autisme ;
- au moyen de la reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH).

Ce protocole national va vivre tout au long de l'année grâce à des rencontres régulières, dans le cadre d'un comité de pilotage, afin de réaliser un bilan des actions réalisées, et d'assurer le suivi tant des projets engagés que de la mise en œuvre du protocole - qui a été **conclu jusqu'au 31/12/2024**.

À propos de Vivre et Travailler Autrement :

L'association Vivre et Travailler Autrement a été créée en 2014 sous l'impulsion de Jean-François Dufresne, l'un des responsables d'Andros et père d'un enfant autiste. L'ambition de l'association est de proposer à des adultes atteints de troubles modérés à sévères d'autisme un emploi en CDI en usine, un hébergement et des activités favorisant leur insertion et leur épanouissement. Un encadrement permanent dispensé par des spécialistes de l'autisme est prévu, tant au travail que sur le lieu de vie. L'engagement des bénévoles a permis d'insérer plus d'une trentaine d'adultes autistes dans des groupes comme Andros et L'Oréal. Le dispositif est en plein essaimage avec **15** projets en cours qui permettront d'accueillir 80 adultes autistes d'ici 2 ans.

À propos de l'Agefiph :

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph_

Contacts presse : Agence KINGCOM

Clémence Ribette - c.ribette@kingcom.fr - 06 89 34 42 03

Amina Ennaciri - a.ennaciri@kingcom.fr – 06 50 53 80 03

